



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Anancy, le 6 mai 2021

### **BREXIT**

Ressortissants britanniques et membres de leur famille, déposez votre demande de titre de séjour « accord de retrait » en ligne dès maintenant

Vous êtes ressortissant britannique ou membre de famille d'un ressortissant britannique installé en France avant le 1er janvier 2021, déposez sans plus attendre votre demande de titre de séjour en ligne.

Dans le cadre de l'accord de retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, vous bénéficiez actuellement du maintien de votre droit au séjour et des droits associés (travail, droits sociaux, etc.).

Vous devez toutefois solliciter un titre de séjour avant le 1er juillet 2021, date de fermeture du site national de dépôt de demande de titre de séjour. Cependant, n'attendez pas cette date pour entamer vos démarches.

Si vous n'avez pas encore déposé votre demande, connectez-vous sur le site <https://contacts-demarches.interieur.gouv.fr/> rubrique Brexit, pour la déposer dès maintenant. En cas de dossier incomplet, la préfecture vous recontactera ultérieurement pour la transmission des pièces manquantes.

Vous pouvez consulter le site <https://www.brexit.gouv.fr/> pour plus d'informations, et contacter l'association The Franco British Network, pour vous accompagner dans votre démarche (<https://francobritishnetwork.fr/>).

## **Bureau de la représentation et de la communication de l'État**

Rue du 30ème régiment d'infanterie,  
BP 2332 74 034 - Anancy cedex  
04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53  
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr  
@Prefet74 | [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)